



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2030



LE MOT DU PRESIDENT



JULIEN BLOT

Président du GEPSO

C'est avec une grande fierté que nous présentons le nouveau projet associatif du GEPSO. La fierté du chemin parcouru ensemble, fidèles aux valeurs du service public que nous promouvons dans nos actions au quotidien avec les personnes concernées.

Ce socle de valeurs, qui nous fédère et nous porte, repose sur une histoire de mise en relief des actions menées, en réponse aux défis de la société. Il nous mène avec élan jusqu' à cette feuille de route, militante et engagée, pour les années 2025-2030.

Pour coconstruire ce projet, la mobilisation des adhérents en instances et en ateliers a été riche, la participation des personnes concernées est apparue tout simplement essentielle. Ce projet n'est pas construit que pour les personnes accompagnées, il l'est aussi par et grâce à elles. Avec le réseau des personnes accompagnées, l'intervenante que nous avons choisie pour nous accompagner sur le Projet associatif s'est appuyée durant une année sur la parole de tous pour tisser cet ouvrage dans lequel nous pourrons puiser pour agir.

Nos ambitions s'expriment à travers les quatre missions stratégiques du projet. D'abord, fédérer les professionnels et les personnes concernées en interconnaissance avec les partenaires sur les territoires. Puis, les mobiliser dans une dynamique citoyenne large sur les enjeux du secteur. Transformer les organisations pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes. Enfin, contribuer à l'élaboration des politiques publiques, en s'engageant dans le plaidoyer en faveur d'un service public social et médicosocial inconditionnel et universel.

Nous vous espérons plein d'ardeur à l'idée d'incarner ce nouveau projet associatif. Parce qu'avec le GEPSO, c'est encore et toujours agir pour « une citoyenneté effective pour toutes et tous » !

Une démarche participative

L'élaboration du Projet associatif du GEPSO s'est construite dans une démarche participative associant l'ensemble des parties prenantes de l'association : instances, commissions et groupes de travail, délégations régionales, personnes accompagnées.

Le GEPSO en chiffres



5 Commissions

Ces commissions n'étant pas permanentes, elles sont susceptibles d'évoluer dans le temps pour mieux adapter l'organisation associative aux évolutions des politiques sociales et de la société.

- Commission Parcours handicap
 - Commission Parcours personnes âgées
 - Commission Parcours prévention protection de l'enfance
 - Commission Usagers et citoyenneté
 - Commission Evolution de l'offre des établissements et services
-
- 1 Conseil d'administration d'une vingtaine de membres et 1 bureau de 8 personnes
 - 1 équipe salariée experte sur les métiers de la formation, du plaidoyer, de la communication, de l'animation de réseau et des partenariats

11 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



Afin de répondre aux nombreux défis et ambitions de l'association, l'équipe du GEPSO s'est professionnalisée et renforcée depuis 2020. Elle a enrichi et diversifié les compétences de l'équipe siège.

Nous sommes une association nationale d'établissements et services publics sociaux et médico-sociaux qui promeut et défend les **VALEURS DU SERVICE PUBLIC :**



L'INCONDITIONNALITÉ

Nous soutenons l'accueil de tous les publics, quelle que soit leur situation de vulnérabilité et leur origine.

LA DIVERSITÉ

Notre richesse repose sur la diversité des publics, des dispositifs d'accompagnement et des territoires que nous réunissons.

LE PARTAGE

Nous organisons des rencontres, réflexions, actions impliquant les professionnels, partenaires, les personnes accompagnées pour partager nos expertises, expériences et savoirs.

L'ÉGALITÉ

Nous sommes attachés à l'égalité de traitement des personnes accompagnées ainsi que des professionnels des établissements et services.

L'ENGAGEMENT

Nous réunissons des personnes engagées pour la défense des droits des personnes vulnérables et d'une offre de service public adaptée aux attentes et besoins des personnes.

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030



Le service public social et médico-social accompagne sans discrimination et de façon inconditionnelle toutes les personnes en situation de vulnérabilité. Il offre un accompagnement adapté et continu, accessible à tous sans critères de ressources financières.

Il constitue un pilier essentiel de la cohésion sociale qu'il faut préserver au même titre que le patrimoine. Confronté à des défis d'une ampleur inédite, il doit pouvoir continuer à être soutenu tout en s'adaptant pour maintenir le sens et l'efficacité de son action.

DÉFENDRE LES DROITS ET AMÉLIORER L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION DES PERSONNES VULNÉRABLES

1 contexte : des droits menacés pour les personnes les plus vulnérables .

Dans une société fragmentée où les inégalités et la pauvreté explosent, la considération et la prise en compte des droits des personnes vulnérables, enfants protégées, personnes en situation de handicap, de précarité ou âgées, revêtent un enjeu majeur. On le sait, dans les périodes de crise - et la France traverse actuellement une crise profonde (méfiance dans les institutions, instabilité politique, perte de repères, repli sur soi etc.), ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont les premières victimes. Mais ce sont aussi elles avec les associations qui disposent du pouvoir d'agir pour transformer la société et combattre pour l'effectivité de leurs droits fondamentaux.

L'enjeu du projet associatif 2025-2030, dans ce contexte où la solidarité nationale est menacée, est bien de défendre et améliorer les droits des personnes vulnérables pour favoriser leur inclusion pleine et entière dans la société et leur autonomie.





Le service public social et médico-social est issu du système de solidarité nationale construit dans l'après-guerre. Il est une richesse à conserver et à faire évoluer pour l'adapter aux besoins et attentes nouvelles des personnes.

Il apparaît aujourd'hui indispensable de penser et construire ce nouveau système et les politiques publiques avec et pour les personnes et en partant des besoins des territoires. C'est la raison pour laquelle le GEPSO s'attache à impliquer toujours davantage les personnes concernées dans ses réflexions, travaux, démarches et formations.

Pour renforcer leur efficacité et efficience, nous prôtons des politiques publiques qui s'inscrivent dans des logiques d'investissements programmatiques et pluriannuelles et selon une approche globale, c'est à dire qui prend en compte l'ensemble des besoins des personnes.

Les principes socles

Reconnu comme un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans le domaine social et médico-social, le GEPSO souhaite par ce nouveau projet associatif contribuer à façonner un système d'accompagnement plus juste, équitable et adapté aux besoins et attentes des personnes vulnérables.

Pour les prochaines années, le GEPSO s'appuiera sur des principes socles qui guideront ses actions au quotidien :



- La prise en compte, l'écoute et la co-construction du service public avec et pour les personnes concernées



- L'ancrage territorial de son action afin d'être au plus près des besoins des territoires et des personnes



- L'intégration de l'enjeu de la transition écologique et social dans ses réflexions et projets



- Une démarche d'évaluation et de recherche qui permet de mesurer, d'évaluer et penser les politiques publiques sur le moyen et long terme

4 MISSIONS STRATEGIQUES

FÉDÉRER

Fédérer les professionnels et les personnes concernées pour améliorer les pratiques professionnelles et promouvoir le service public social et médico-social



ACCOMPAGNER

Accompagner et former les professionnels, partenaires et personnes concernées et informer les citoyens concernés par les enjeux sociaux et médico-sociaux



UNE CITOYENNETÉ EFFECTIVE POUR TOUTES ET TOUS



INNOVER

Innover et faire évoluer les organisations et les pratiques pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes vulnérables



S'ENGAGER

S'engager en faveur du service public social et médico-social en tant qu'espace d'accompagnement inconditionnel au service de l'inclusion et de l'autonomie des personnes

Ces missions stratégiques visent à renforcer la cohésion entre les acteurs du secteur, améliorer les pratiques, encourager les innovations et promouvoir et reconnaître le rôle fondamental du service public social et médico-social dans l'inclusion et l'autonomie des personnes vulnérables.



FÉDÉRER

les professionnels et les personnes concernées pour améliorer les pratiques professionnelles et promouvoir le service public social et médico-social

La richesse du GEPSO réside dans sa capacité à mobiliser la diversité des établissements, professionnels et personnes accompagnées qu'il réunit. L'association met en œuvre au quotidien des actions visant à favoriser l'interconnaissance entre les professionnels et personnes accompagnées, la mutualisation des savoirs, des expertises et expériences existants au sein de son réseau.

Renforcer l'ancrage territorial

- Développer des communautés de pratiques en animant des réseaux et des événements à l'échelle départementale, régionale, inter-régionale qui favorisent l'échange d'expertises et le soutien mutuel entre les acteurs
- Accroître la représentation du GEPSO dans les instances locales

Développer et consolider les espaces de collaborations et de partages

- Promouvoir et garantir la visibilité du service public en rassemblant les parties prenantes autour d'objectifs communs, assurant ainsi une cohérence dans l'action territoriale ou nationale
- Développer et mettre à disposition les outils, en s'appuyant notamment sur les outils numériques et l'intelligence collective, pour favoriser le partage de la connaissance et l'expertise au sein du réseau

Animer des réseaux solides et interconnectés avec les personnes concernées

- Encourager le travail en réseau en associant les partenaires - notamment au niveau local - et les personnes concernées pour partir des besoins des populations et des territoires
- Nouer tout partenariats s avec les fédérations et têtes de réseau nationales et les décliner à l'échelle territoriale



Depuis 2023, le GEPSO dispose d'une plateforme collaborative de partage de documents et de ressources, la plateforme « DIEZE ». Accessible à tous les professionnels issus des établissements adhérents, chaque membre peut mettre en ligne ses ressources, outils afin de favoriser le partage auprès de l'ensemble du réseau.



En 2024, le GEPSO a développé le format webinaire afin de sensibiliser les adhérents sur des thématiques d'actualité ou relayer des publications d'associations partenaires.



Le Réseau des personnes accompagnées, constitué en 2022, permet la rencontre régulière - en visio Teams - sur des thèmes choisis par les personnes elles-mêmes.





ACCOMPAGNER

et former les professionnels, partenaires et personnes concernées et informer les citoyens sur les enjeux sociaux et médico-sociaux



Les connaissances dans le secteur social et médico-social ont beaucoup progressé au cours des dernières années. Dans le même temps, les difficultés d'attractivité rencontrées se traduisent par l'arrivée de professionnels au sein de structures insuffisamment ou pas du tout formés. L'enjeu de la formation est un outil d'accompagnement majeur mobilisé par le GEPSO pour améliorer la qualité et le parcours d'accompagnement des personnes concernées.



Informer

- Donner à chacun et à chacune selon ses besoins et ses intérêts les informations qui lui sont utiles, pour son métier, sa citoyenneté et de façon générale sa connaissance du secteur social et médico-social
- Permettre aux personnes d'utiliser et de relayer les informations

Capitaliser

- Rassembler, capitaliser et analyser les connaissances et bonnes pratiques développées au sein des établissements et services adhérents pour les promouvoir, modéliser les bonnes pratiques et les diffuser le plus largement possible
- Rendre chaque adhérent acteur de la promotion et de la diffusion de la ressource au sein du réseau

Former

- Offrir aux professionnels des établissements des formations concrètes et pragmatiques afin de monter en compétence à la fois sur les fondamentaux du secteur et les nouveaux enjeux (transformation de l'offre, logique de parcours, travail en réseau, autodétermination, etc.)
- Contribuer à la formation initiale et construire des formations continues à partir des besoins et attentes des personnes concernées, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques reconnues et en lien si nécessaire avec les partenaires du secteur
- Associer les personnes concernées aux formations du GEPSO en les faisant intervenir aux journées de formation et en les faisant contribuer à la construction des modules de formation



En 2024, le GEPSO a renouvelé sa certification QUALIOPF pour les « Actions de formations » de son organisme de formation.



Les Assises Nationales du Handicap, organisées en novembre 2024, ont connu un taux de satisfaction particulièrement élevé, proche de 100%.



INNOVER

et faire évoluer les organisations et les pratiques pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes vulnérables

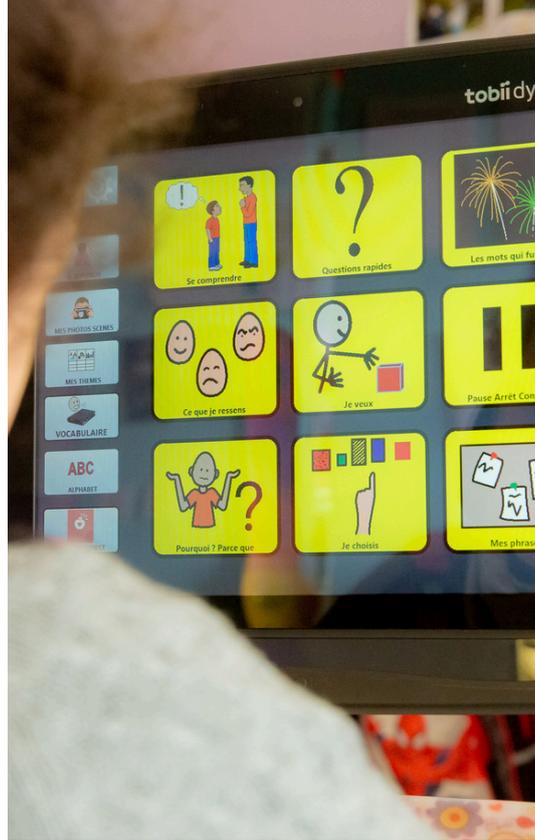
L'évolution des connaissances dans le secteur social et médico-social comme des profils, besoins et attentes des personnes concernées nécessite d'être dans une veille et recherche permanente pour proposer et développer des solutions toujours plus adaptées et innovantes.

Faire évoluer les pratiques professionnelles

- Contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles en s'appuyant notamment sur l'évolution des connaissances scientifiques et l'expertise d'usage
- Proposer des outils, formations et dispositifs pour adapter les pratiques professionnelles aux besoins des publics (logique de parcours, approche globale de l'accompagnement etc.)

Développer des solutions novatrices

- Introduire de nouvelles approches en s'appuyant notamment sur les résultats des mesures d'impact et de la recherche et en associant les premiers concernés afin de répondre au plus près aux besoins et attentes des personnes
- Expérimenter de nouveaux programmes et dispositifs et les évaluer



Participer activement à l'élaboration des politiques publiques

- Contribuer à la construction de politiques publiques adaptées aux besoins et attentes des personnes et en intégrant les résultats de la recherche
- Faire remonter et promouvoir auprès des pouvoirs publics les dispositifs et bonnes pratiques pour les développer et essayer



En 2025, le GEPSO a initié un projet de recherche en protection de l'enfance selon une approche par les coûts évités. Ce projet a pour ambition de démontrer l'enjeu d'inscrire les politiques publiques sociales dans des logiques d'investissement.



Depuis 2019, le GEPSO s'est associé au déploiement expérimental du Programme PEGASE, suivi protocolisé en protection de l'enfance. En 2024, suite à son évaluation, le programme a été autorisé à passer en généralisation pour un passage dans le droit commun.



S'ENGAGER

en faveur du service public social et médico-social en tant qu'espace d'accompagnement inconditionnel au service de l'inclusion et de l'autonomie des personnes

Le GEPSO réunit des établissements et services représentés par des professionnels ayant en commun la défense des valeurs du service public, de l'autonomie des personnes accompagnées et la volonté de construire le service public avec elles

Militer pour un service public inclusif

- Promouvoir l'idée d'un service public qui accompagne toutes les personnes sans discrimination et de façon inconditionnelle, en valorisant son rôle dans la société
- Construire les politiques publiques à partir des besoins et attentes des personnes

Co-construire le service public avec les personnes accompagnées

- Intégrer systématiquement les personnes accompagnées dans la gouvernance, les processus de décision et espaces de travail du GEPSO et garantir que leurs voix soient entendues et prises en compte
- Faciliter la participation des personnes au sein des établissements adhérents

Défendre et valoriser le travail social

- Promouvoir les métiers du travail social en renforçant leur visibilité
- Valoriser les compétences et expériences des professionnels des établissements adhérents
- Favoriser la reconnaissance des métiers du social et médico-social et la revalorisation des grilles salariales

Renforcer le plaidoyer au niveau local et national

- Renforcer les actions de plaidoyer au niveau national, y compris en s'associant avec d'autres associations et fédérations
- Décliner et adapter le plaidoyer au niveau local
- Outiller le réseau et adapter la communication afin que les adhérents puissent en faire le relais



En 2024, le GEPSO a développé un site internet www.jobdeliens.fr dédié à la promotion des métiers du lien dans le secteur de la protection de l'enfance. Le site regroupe 7 vidéos et fiches métiers permettant de mieux comprendre les missions exercées au sein des établissements de la protection de l'enfance. 

Depuis 2023, le GEPSO a fortement développé ses actions en direction des Sénateurs et parlementaires, ce qui lui permet aujourd'hui d'être bien repéré et sollicité pour la participation à des Commissions, tables rondes, Commission d'enquêtes etc.. 

EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR



info@gepso.com

Découvrez le Projet associatif 2025-2030 en vidéo

Découvrez le Projet associatif 2025-2030 en version FALC